

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 001-210103479-20230220-2023003-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-003

Séance du 20 FEVRIER 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 19
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 13/02/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 13/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme Sindy GONZALEZ, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

M. Richard GAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Aménagement d'une Aire de covoiturage – Demande de subvention Département

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite mettre en place une aire de covoiturage sur la commune. Il propose d'aménager les abords de la salle des fêtes pour recevoir cet équipement.

Monsieur le Maire expose que le Département subventionne ce type d'équipement au titre de la mobilité durable (taux d'aide de 20%)

Montant des travaux prévisionnels : **53 120,22 € HT**

- Devis Aménagement d'une aire de covoiturage (Roger Martin) : 26 162,00 € HT
- Devis installation borne de recharge véhicule électrique double : 26 000, 00€ HT
- Barrière range vélos : 450,00 € HT
- Signalétique (Lacroix signalétique) : 508,22 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Département de l'Ain pour 2023.

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL	DETR	7 968,03	15,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional			0,00%

	Conseil départemental	Département	7 968.03	
	Autres (à préciser)	CCDSV Fonds de concours	26 560.11	
	Total subventions publiques*		42 496,18	80,00%
2)	Fonds propres	/	10 624,04	20,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		10 624,06	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	53 120.22 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
 Reçu en préfecture le 24/02/2023
 Publié le
 ID : 001-210103479-20230220-2023003-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au Département pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
 le 20 février 2023

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Frédéric VALLOS

le secrétaire de séance
 Richard GAY